

de la liberté politique et de la libre conscience. C'est à ce titre que je me permettrai d'ajouter que l'annexion ne vaudra quelque chose qu'autant que le peuple de notre pays adoptera les idées américaines. Sinon, il n'entrera dans l'édifice de la liberté que pour y mettre le trouble et le désordre. Les Américains, et je le tiens des plus intelligents et des plus nobles d'entre eux, sentiraient pour l'annexion du Bas-Canada aux Etats-Unis un irrésistible entraînement, si nous pensions comme eux :

1o. Que chaque homme a droit à son opinion politique et que nul ne doit l'influencer ni l'intimider, mais chercher à l'éclairer par le raisonnement sur les questions politiques à l'ordre du jour ; et qu'il vaut mieux former son opinion soi-même en se tenant au courant des questions et des événements, que de négliger son éducation politique et s'en rapporter aux dires et aux appréciations des autres.

2o. Que les élections sont l'épreuve légale pour décider de quel côté se trouve la majorité pour gouverner ; que cette épreuve doit se faire sans violence, sans corruption, sans parjure, et qu'au lendemain de la lutte il ne reste la moindre rancune dans l'esprit des électeurs.

3o. Que l'éducation doit être solide, commerciale, industrielle et pratique, pour répondre aux besoins divers et aux carrières multiples de la vie civilisée.

4o. Que la Religion soit complètement